

Fès-Meknès

Le CRI parie sur 3 milliards de DH d'investissement

De notre correspondant permanent, Youness SAAD ALAMI

• Habitat et tourisme en tête des secteurs

• 2.379 entreprises créées, en hausse de 14%

• Moins d'un jour pour créer son entreprise

ALORS que le gouvernement devrait examiner cette semaine le projet de loi N°47-18 relatif à la réforme des Centres régionaux d'investissement (CRI), le Centre de Fès-Meknès vient de publier le bilan de son activité au titre du 1er semestre 2018. Bien évidemment, et comme à l'accoutumée, les chiffres avancés par cet établissement font état d'une hausse de créations d'entreprises, des projets d'investissement et des promesses d'emplois. Ce, au moment où tangiblement, nombre d'entreprises et d'unités industrielles, de la région, mettent la clé sous le paillason. Celles qui subsistent encore font état d'une crise sans précédent. Quoi qu'il en soit, ceci ne devrait pas décourager les nouveaux porteurs de projets. Peut-être, ils ont choisi des secteurs à fort potentiel ou qui ne connaissent pas de crise. Voyons de près le bilan du CRI.

■ 2.054 certificats négatifs délivrés et 2.379 nouvelles entreprises créées

Ce bilan fait également état d'une évolution positive quantitative et qualitative en termes d'entrepreneuriat et de projets d'investissement. Ainsi, le Centre aura délivré 2.054 certificats négatifs (CN), contre 1.737 CN sur la même période de l'année dernière, soit une progression significative de 18%. A noter que 84% des CN délivrés appartiennent à la forme juridique SARL et 13,7% sont sous forme d'enseigne. Autre détail, 38% des CN appartiennent au secteur des services, 26% au secteur du commerce et 25% au secteur du BTP. En outre, le CRI a permis la création de 2.379 nouvelles entreprises réalisant ainsi une augmentation de 14% par rapport à la même période de 2017. Selon le CRI, ces unités devraient générer quelque 4.065 postes d'emploi. Le guichet de Taza a enregistré le taux d'évolution le plus important avec une augmentation de 58%. En termes de valeur, le guichet de Fès a occupé la 1re place avec 1.014 entreprises supplémentaires créées par rapport à l'année dernière. Le nombre d'entreprises créées par les femmes a atteint 282 unités, soit 12% du total des entreprises créées durant ce



Le premier semestre de l'année 2018 a été marqué par une évolution positive du bilan quantitatif et qualitatif en termes d'entrepreneuriat et de projets d'investissement, affirment les responsables du CRI Fès-Meknès (Ph. YSA)

1er semestre 2018. Ce nombre a augmenté de 62% en comparaison avec l'année dernière.

■ 85 projets de plus de 3 milliards de DH approuvés

En termes d'activité, le guichet d'appui aux investisseurs fait état du traitement de quelque 127 dossiers. Et au final, «85 dossiers ont reçu l'avis favorable de la Commission régionale d'investissement, représentant un montant d'investissement global de 3,24 milliards de DH. Ces projets devraient générer quelque 8.166 postes d'emploi», selon des données statistiques du CRI. «Comparativement à la même période de 2017, le montant d'investissement a augmenté de 86%, et le nombre d'emplois a augmenté de 57%», précise-t-on. En termes de valeur, les projets d'habitat arrivent en tête de classement, suivi des secteurs du tourisme (661,09 millions de DH) et de l'industrie et agro-industrie (28 projets), principalement au niveau de l'Agropolis de Meknès (250 millions de DH). Faut-il noter que pour le tourisme, à titre d'exemple, le CRI comptabilise deux projets d'envergure. Il s'agit respectivement du nouvel hôtel 4* «Vichy Themalia Spa» de Moulay Yacoub, dont l'investissement s'élève à 225 millions de DH, et celui de la société «Château Roslane: boutique and spa» situé dans la province d'El Hajeb pour un montant d'investissement de 70 millions de DH. Signalons qu'un total

de 68 projets d'un montant global de 1,74 milliard de DH ont été validés au titre du 1er semestre de l'année 2017 au niveau de la région Fès-Meknès.

■ Moins d'une journée pour créer son entreprise

Juste 21 heures pour créer son entreprise dans la région de Fès-Meknès? C'est en tout cas, ce qu'affirme le bilan du 1er semestre 2018, révélé par le CRI. Dans le cadre de sa démarche de simplification des formalités de création d'entreprises, le Centre a mis en œuvre un service de légalisation de signature des documents de création d'entreprises assuré sur place, un service d'enregistrement, l'inscription à la taxe professionnelle, l'immatriculation au registre de commerce et la publication au Bulletin officiel. Egalement mise en place, une ligne informatique directe avec la Direction régionale des impôts pour l'attribution séance tenante de la taxe professionnelle et de l'identifiant fiscal, la mise à disposition d'un agent de la Commune urbaine de Fès pour assurer le service de légalisation sur place, l'accomplissement de l'annonce légale du Secrétariat général du gouvernement via un portail informatique au CRI sans devoir se déplacer jusqu'à Rabat pour accomplir cette formalité. Grâce à l'adoption de l'ensemble de ces mesures de simplification, le délai moyen de création d'entreprise est maintenu à 0,9 jour, soit pratiquement

le même niveau que la fin de l'année 2017 (0,8 jour).

■ Une plateforme «Business-procedures.ma» en cours de validation

Le Comité national de l'environnement des affaires (CNEA) a adopté, dans le cadre de son plan d'actions 2017/2018, la mise en place de la plateforme «Business-procedures.ma». Ce projet, financé par le programme de coopération allemande GIZ, a pour objectif d'instaurer une plateforme électronique présentant en ligne, dans un premier temps, un groupe pilote de 5 procédures applicables à l'entreprise. Ces procédures concernent la création des entreprises, le paiement des impôts, le transfert de propriété, le raccordement à l'électricité et les autorisations d'urbanisme. Selon le CRI, la région Fès-Meknès sera dotée également de cette plateforme. Les travaux de finalisation et de validation sont en cours en concertation avec les partenaires concernés. Notons enfin que le CRI souhaite créer une plateforme d'échange avec les opérateurs économiques et mettre en avant les opportunités d'investissement et les différents programmes et incitations dans les différents secteurs porteurs de la région. Pour ses dirigeants, la proximité voulue tend à faciliter le processus d'investissement privé et pouvoir accompagner réellement ces investisseurs à travers ses différents services. □